

# COORDINATION ET CONCERTATION

Articulation de deux fonctions clés de l'accompagnement psycho-médicosocial favorisant la collaboration entre services.

Partant du principe qu'il ne suffit pas de se connaître pour collaborer de manière adéquate dans le cadre de l'accompagnement d'un usager, Rézone a réfléchi, au sein d'un de ses groupes de travail, à ce qui pouvait améliorer la continuité des soins, limiter les ruptures et favoriser la collaboration autour et avec les usagers.

Nous avons ainsi distingué **deux types de pratiques**, la coordination et la concertation, **qui, en s'articulant**, nous semblent pouvoir **améliorer la collaboration**, soutenir le projet des usagers accompagnés et leur inscription dans la communauté.

	<b>Coordination</b>	<b>Concertation</b>
<b>Interventions</b>	<b>Exploration des objectifs</b> de l'usager, évaluation avec lui de la cohérence de l'accompagnement avec ses objectifs, <b>planification et organisation des interventions</b> , notamment via un plan de soins/ d'accompagnement.	
	Organisation, développement et <b>suivi concret du réseau</b> de l'usager, de son projet, de ses besoins. <b>Point de référence</b> pour l'usager et son réseau.	Organisation <b>d'échanges entre intervenants</b> et autres aidants, avec l'usager, pour préciser son projet et le rôle de chacun. <b>Mise sur pied d'un réseau</b> de soutien, identification d'un coordinateur.
<b>Désignation de la fonction</b>	Référent de proximité ? Coordinateur ? Il n'y a pas encore de consensus sur le terme.	Case manager ? Tiers concertateur ? Organisateur de concertation ? Il n'y a pas encore de consensus sur le terme.
<b>Public</b>	Pour des <b>personnes aux situations complexes</b> , avec intervenants multiples, qui ne peuvent assurer eux-mêmes la coordination de leur réseau.	Même public, mais <b>dans des situations de rupture</b> , de transition, quand le réseau est inexistant ou en déshérence et qu'il n'y pas de coordinateur.

	<b>Coordination</b>	<b>Concertation</b>
<b>Régularité/ durée</b>	<b>Interventions quotidiennes.</b> Présence <b>à long terme</b> (aussi longtemps que nécessaire).	<b>Interventions ponctuelles.</b> Présence continue, mais <b>à distance</b> , sous forme de « fil rouge ».
<b>Accompagnement</b>	Assure un <b>accompagnement psycho-médicosocial</b> généraliste en plus de la coordination.	N'assume <b>pas de tâche d'accompagnement.</b>
<b>Relation</b>	<b>Relation de proximité</b> avec l'utilisateur.	<b>Position tierce</b> , indépendante des services d'aide et de soins impliqués dans la situation, tout en partant des objectifs de l'utilisateur.
<b>Entrée en fonction</b>	<b>Via une relation</b> de proximité <b>préexistante</b> (quand c'est possible).	En faisant appel à un <b>service spécifique</b> qui délègue un intervenant.
<b>Services</b>	Souvent assistants sociaux ou infirmiers communautaires au sein de services sociaux et médicaux de 1 <sup>ère</sup> ligne, en ambulatoire.	Services spécialisés, avec intervenants ayant des formations spécifiques. En santé mentale, il existe Atome ou Psycot, par exemple.
<b>Enjeux</b>	Faire reconnaître et valoriser un travail déjà bien présent sur le terrain (passer d'un « rôle » à une « fonction »).	Mettre à disposition des services spécialisés un intervenant quand le réseau d'un usager est inexistant ou en déshérence.
	<b>Clarifier le terme</b> associé à chaque fonction, quel que soit le secteur concerné (maladies chroniques, santé mentale, personnes âgées...)	